



FONDATION
Corot Entraide

Sous égide de la
Fondation Caritas France

MERCI POUR VOTRE DON !

Votre générosité soutient les projets d'insertion de la Fondation Corot Entraide en faveur des jeunes sans abri, des personnes et familles en difficulté.

Votre don pour soutenir les plus fragiles est déductible à 75 % de votre Impôt sur la fortune immobilière (IFI), dans la limite de 50 000 €.

Votre don peut réduire votre IFI à 0 €, en divisant le montant total de votre IFI par 0,75.

Montant de votre IFI (en €)	Montant de votre don (en €)	Coût réel de votre don (en €)	Montant versé à l'État (en €)
750	1 000	250	0
3 750	5 000	1 250	0
7 000	10 000	2 500	0
18 750	25 000	6 250	0
50 000	66 666	16 666	0



Pour en savoir plus sur les modalités fiscales de l'IFI :
WWW.COROT-ENTRAIDE.ORG

VOTRE DÉCLARATION IFI 2023

- Votre déclaration IFI est couplée à votre déclaration d'IR (*Impôt sur le revenu*), dont les dates varient selon votre département de résidence et votre mode déclaratif (*par la Poste ou par internet*).
- **ATTENTION**, pour être pris en compte, **votre don doit être fait avant la date limite de votre déclaration IFI** (et non la date limite de règlement de votre IFI en septembre).
- Nous vous encourageons à privilégier le don sécurisé en ligne, par carte bancaire (*ou AMEX*) ou par prélèvement SEPA sur : <https://don.fondationcaritasfrance.org/corot-entraide>

Si vous êtes redevable
uniquement
de l'impôt sur le revenu

Vous pouvez déduire **66% de votre don** dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Le surplus peut être reporté sur 5 ans.

Merci de votre soutien !



FONDATION
Corot Entraide

Sous égide de la
Fondation Caritas France

J'ACCOMPAGNE LE SOUTIEN DES PLUS FRAGILES

MERCI DE COMPLÉTER OU DE CORRIGER CI-DESSOUS VOS COORDONNÉES

OUI, je soutiens les projets de la Fondation Corot Entraide.

Je fais un don de :

- 900 €** coût réel* pour moi **225 €**
J'offre un an d'accompagnement à une famille de 4 personnes
(épicerie et suivi d'insertion).
- 1 000 €** coût réel* pour moi **250 €**
Je finance la rénovation d'une chambre pour assurer
un hébergement digne à un jeune sans abri.
- 5 400 €** coût réel* pour moi **1 350 €**
J'offre 6 mois de parcours d'insertion à un jeune sans abri
(hébergement et accompagnement).

Montant à ma convenance :€

* / après déduction fiscale

Chaque don est précieux, merci de votre soutien !



Je règle par :

- Don sécurisé, carte bancaire ou prélèvement SEPA sur
<https://don.fondationcaritasfrance.org/corot-entraide/>
 - Chèque à l'ordre de la Fondation Corot Entraide
- Mail :@.....

Les données recueillies vous concernant sont nécessaires à l'émission de votre reçu fiscal. Conformément à la Loi informatique et libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en vous adressant à la Fondation Corot Entraide.

LA FISCALITÉ ENCOURAGE VOTRE GÉNÉROSITÉ !

**Je peux choisir d'imputer tout ou partie de ce don à mon impôt
sur la fortune immobilière ou à mon impôt sur le revenu.**

Mon reçu fiscal me sera adressé dès encaissement de mon don,
(Il n'est pas nécessaire de le joindre à votre déclaration de patrimoine.)

**75 % du montant de mon don
est déductible de mon IFI**
(impôt sur la fortune immobilière)

**66 % du montant de mon don
est déductible de mon IR**
(impôt sur le revenu)